

CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



DINK II 50 type U5

DINK II 50 type U5

-2-

Avant-propos

Cher client, vous avez fait l'acquisition d'un scooter KYMCO, modèle DINK II 50, et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre scooter en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris connaissance avant toute utilisation du scooter.

Nous vous recommandons de lire ce manuel attentivement avant de conduire votre scooter.

Les informations décrites dans ce manuel sont sujettes à modification sans préavis.

Bonne route!

DINK II 50 type U5

SOMMAIRE GENERAL

• ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE	page 5
• CONDITIONS DE GARANTIE.....	page 6 à 8
• CONTROLES DE MISE EN ROUTE.....	page 9
• SOMMAIRE COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS de sécurité	page 10
• COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS.....	page 11 à 27
• CONSEILS D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES.....	page 28
• CONTROLE AVANT CHAQUE UTILISATION.....	page 29
• RODAGE	page 30
• PROGRAMME D'ENTRETIEN	page 31
• VALIDATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN.....	page 32 à 34
• NETTOYAGE ET STOCKAGE DU VEHICULE.....	page 35
• CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	page 36
• NOTES	page 37
• EMPLACEMENT DE LA CARTE DE GARANTIE	page 38

DINK II 50 type U5

Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

KYMCO LUX S.A
B.P 60533
57109 Thionville Cedex
France

Conserver un exemplaire etagrafer l'exemplaire client p.38 du présent manuel.

DINK II 50 type U5

Garantie Contractuelle de 2 ans

KYMCO LUX S.A garantit les scooters **KYMCO** contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du scooter. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **KYMCO LUX S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et à compter de la date de remplacement.

1. Cette garantie couvre :

- a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **KYMCO LUX S.A.**

KYMCO LUX S.A décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.

Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **KYMCO LUX S.A.**

2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le scooter ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **KYMCO LUX S.A**

DINK II 50 type U5

- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **KYMCO LUX S.A**
- c) que d'une façon quelconque le scooter n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **KYMCO LUX S.A** , ou équipé d'accessoires non agréés par **KYMCO LUX S.A** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les normes prévues par ce manuel fourni avec le véhicule.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **KYMCO LUX S.A**
- e) le scooter ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le scooter ne soit pas utilisé dans un but professionnel (location, véhicule de courtoisie etc.)

3. La garantie ne couvre pas :

- a) des pièces à usure normale comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, pneus, garnitures de freinage, huiles, liquides de frein, courroies, pignons et chaîne de transmission, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du scooter.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du scooter, ou une surcharge même passagère.
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du scooter.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le scooter, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques ou agressives (salinité maritime ou traitement routier hivernal), animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale.

4. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du scooter. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

5. Pour prendre effet, toute divergence aux conditions de garantie précitées nécessite une confirmation par écrit de la part de **KYMCO LUX S.A.**

6. En tout état de cause, la garantie légale qui oblige **KYMCO LUX S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue s'applique.

7. L'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié de façon à augmenter le bruit élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité du propriétaire.

RECOMMANDATIONS

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre scooter et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaires à l'entretien de votre véhicule en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre scooter KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE

Les contrôles suivants seront effectués sur le scooter avant toute livraison au client.

- Vérification niveaux : huile moteur, huile boîte de réduction finale, liquide frein AV, garde au levier de frein arrière.
- Remplissage et mise en charge de la batterie (courant de charge maxi 0.9A/10h)
- Vérification de la pression pneumatique :
Solo: AV : 1.75 kg/cm² ; AR : 2.00 kg/cm².
Duo: AV : 1.75 kg/cm² ; AR : 2.25 kg/cm²
- Contrôle du serrage : axe de roue avant/arrière, attaches suspensions, étrier de frein.
- Vérification statique du fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule et notamment : direction, freinage, suspension.

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

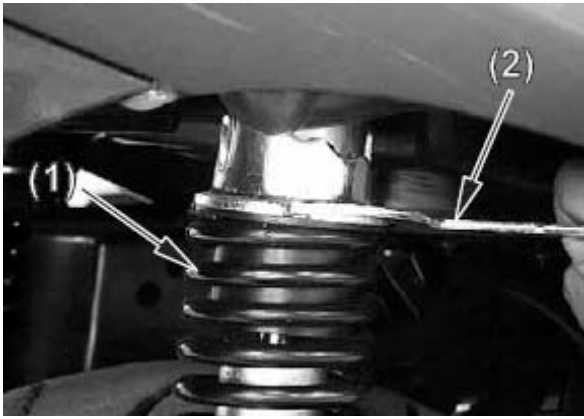
Date :

Signature :

SOMMAIRE COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS DE SECURITE

- AMORTISSEUR ARRIERE..... page 11
- ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLE page 12
- BEQUILLES, REPOSE PIEDS PASSAGER..... page 13
- COFFRE A CASQUE..... page 14
- COMMOTOS GAUCHE ET DROIT..... page 15
- DEMARREUR, KICK..... page 16
- FREINAGE..... page 17
- FUSIBLES page 18
- RESERVOIR A CARBURANT page 19
- TABLEAU DE BORD (COMBINE D'INSTRUMENTATION)page 20 à 22
- VERIFICATIONS DE SECURITEpage 23 à 27

AMORTISSEUR ARRIERE

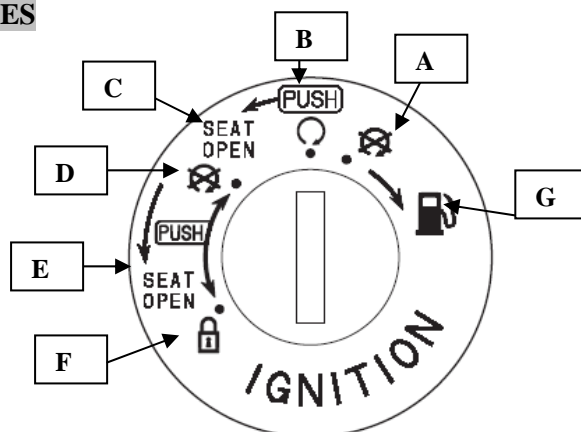


Le ressort de l'amortisseur arrière de votre véhicule (1) est réglable en précontrainte, par rotation de la couronne avec l'outil fourni (2), suivant 5 positions (position haute de la couronne : précontrainte minimale, position basse de la couronne : précontrainte maximale).

DINK II 50 type U5

ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLES

Votre véhicule est équipé d'un contacteur à clés 7 positions permettant : la mise sous contact, la coupure moteur (sur 2 positions du contacteur), l'ouverture du coffre à casque (sur 2 positions du contacteur), l'ouverture de la trappe à carburant, le blocage de la colonne de direction.



A : contact coupé, étape intermédiaire de l'ouverture de la trappe à carburant (la clé ne peut être retirée).

B : contact mis (la clé ne peut être retirée).

C : à partir de "B" en appuyant, ouverture coffre à casque moteur en marche.

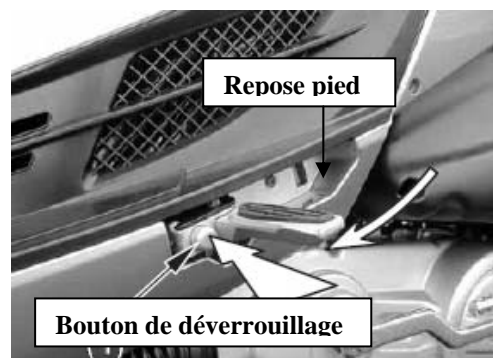
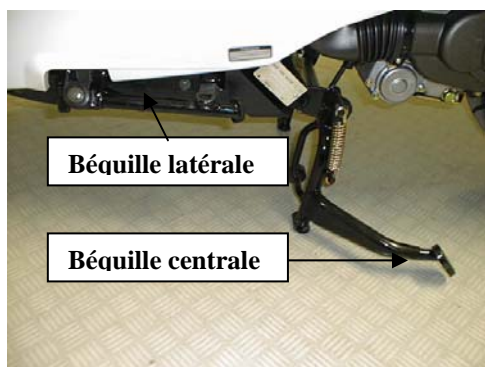
D : à partir de "B", coupure moteur (la clé peut être retirée).

E : à partir de "D", ouverture du coffre à casque.

F : à partir de "D" en appuyant, guidon tourné à gauche : verrouillage de la colonne de direction (la clé peut être retirée).

G : à partir de « A » : ouverture de la trappe à carburant.

BEQUILLE LATÉRALE, CENTRALE et REPOSE PIED PASSAGER



Attention, pour un stationnement en toute sécurité de votre véhicule, veuillez respecter les recommandations ci-après :

- En cas de déclivité, toujours positionner l'avant du véhicule dans le sens de la montée.
- L'usage de la béquille latérale ne doit se faire que sur sol dur (attention au bitume qui peut se trouver ramolli par une température ambiante élevée et entraîner ainsi la chute du véhicule)

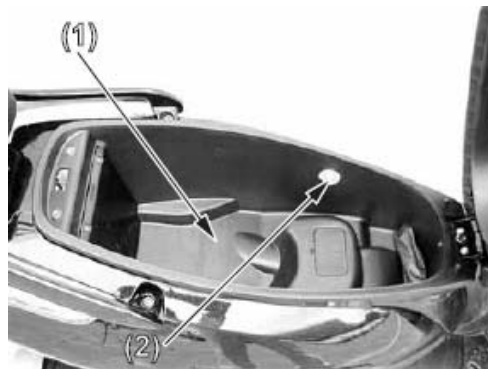
Avertissement important : la béquille latérale est équipée d'un système de retour automatique dès que le véhicule est redressé, veiller au parfait maintien du véhicule lors de son redressement.

Avertissement : les repose pied passager doivent être repliés immédiatement après chaque utilisation.

DINK II 50 type U5

COFFRE A CASQUE

Son ouverture (1) est commandée au contacteur à clé, se reporter p.12 et est signalée au tableau de bord (voir p. 20) par l'allumage du voyant « met in »
Son éclairage (2) est automatique.



Avertissement important :

Poids total maximal autorisé dans le coffre à casque : 10 kg

Ne jamais mettre de produits inflammables dans le coffre à casques.

Durant les opérations de lavage, de l'eau peut pénétrer : ne pas entreposer d'objets ou documents de valeur.

DINK II 50 type U5

COMMODO DROIT ET GAUCHE :identification des commandes



A

B

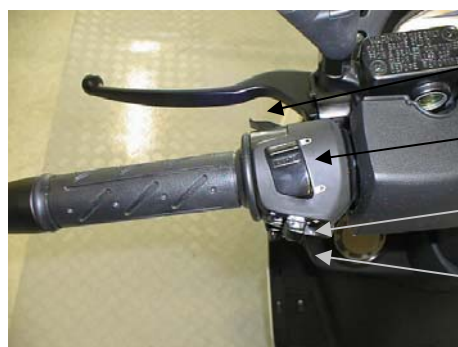
C

Commodo droit

A : uniquement Dink 125

B : Commutateur éclairage : allumage feux de position sur "☀️",
allumage feux de route et croisement sur "☀️☀️"

C : Commande du démarreur électrique, voir aussi p. 16.



D

E

F

G

Commodo gauche

D : Commande appels de phares

E : Commande feu de croisement "☀️☀️" / feu de route "☀️"

F : Commande clignotants: déplacer vers "↶" pour les clignotants
gauches et vers "↷" pour les clignotants droits. Arrêt des
clignotants par pression en position centrale.

G: Commande d'avertisseur sonore.

DINK II 50 type U5

DEMARREUR ELECTRIQUE ; KICK

Utilisation du démarreur : serrer un frein et s'assurer du repli de la béquille latérale avant d'actionner le bouton de démarreur (voir page 15). Cette manœuvre ne devant pas excéder 5 secondes consécutives.

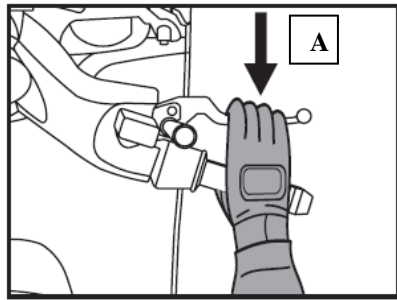
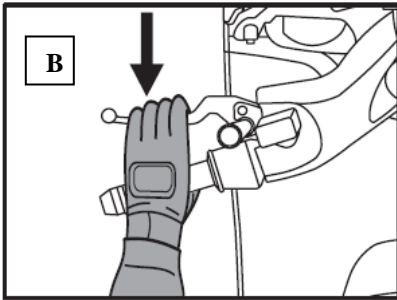
Il est recommandé d'entrouvrir légèrement la poignée de gaz (1/8 de tour) pour faciliter la mise en route.



Utilisation du kick: véhicule sur béquille centrale uniquement, béquille latérale repliée, contact mis (voir page 12), poignée de gaz entrouverte (1/8 de tour), déplier le kick et l'abaisser vigoureusement au pied, raccompagner celui-ci lors de sa remontée.

Avertissement important : toujours replier le kick après usage ; ne jamais manœuvrer le kick pendant le fonctionnement du moteur, risque d'accident ou d'avarie grave.

FREINAGE



Pour une efficacité de freinage optimale, il est conseillé d'utiliser simultanément les freins avant (A) et arrière (B).

AVERTISSEMENT IMPORTANT : en cas de chaussée glissante (pluie ; neige, signalisation au sol) et/ou de pneus froids, l'emploi intempestif du frein avant peut provoquer la chute. Toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation et à son expérience.

FUSIBLES



Après ouverture du coffre à casque (voir p.12 et 14), déposer les 3 vis (1) de fixation du couvercle de trappe à batterie comme spécifié sur photo ci-jointe.



Après dépose du couvercle de trappe à batterie, déposer les 4 vis (2) de la trappe à batterie comme spécifié sur la photo ci-jointe.



Protection des deux différents circuits

7 A sur faisceau rouge : fusible protection circuit charge du véhicule
7 A sur faisceau noir: fusible de protection du relais de démarreur.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : lors d'un remplacement d'un fusible, veiller impérativement à déterminer la cause de la rupture du fusible et à ne remplacer le fusible défectueux que par un modèle aux caractéristiques strictement identiques.

DINK II 50 type U5

RESERVOIR A CARBURANT

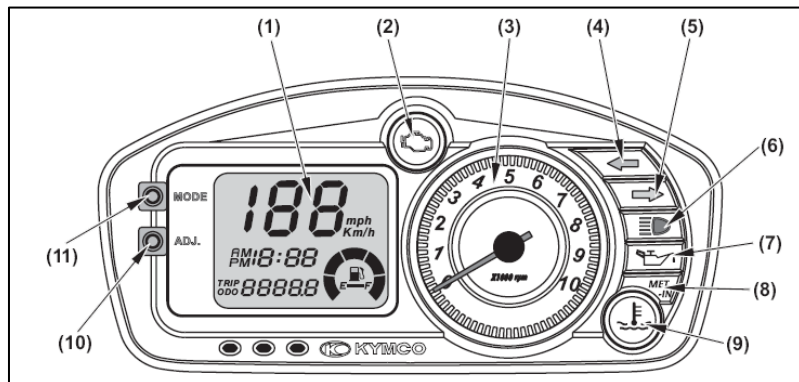
L'accès au réservoir à carburant est possible après ouverture de la trappe à carburant, se reporter p.12.
Carburant à utiliser : sans plomb 95 ou E10, capacité totale : 11.0 litres.



AVERTISSEMENT IMPORTANT : lors des opérations de remplissage du réservoir, pas de flammes ou de corps incandescents à proximité : risque d'incendie et/ou d'explosion et de blessures graves. Ne jamais procéder au remplissage du réservoir en milieu clos.

DINK II 50 type U5

TABLEAU DE BORD (Sommaire)

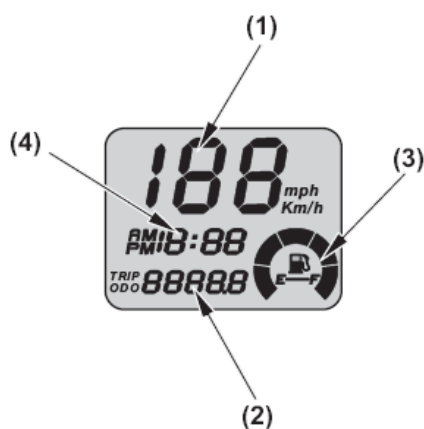


- 1) : ensemble tachymètre, totalisateur, horloge, jauge à carburant (détail p.21 et 22).
2) : non utilisé.
3) : compte tours (unité X 1000).
4) : témoin de fonctionnement clignotant gauche.
5) : témoin de fonctionnement clignotant droit.
6) : témoin d'allumage des feux de route.
7) : témoin de maintenance.
8) : témoin d'ouverture de coffre à casque.
9) : Non utilisé.
10) : bouton d'ajustement (détail p.21 et 22).
11) : bouton de changement de mode (détail p.21 et 22).

DINK II 50 type U5

TABLEAU DE BORD (détails)

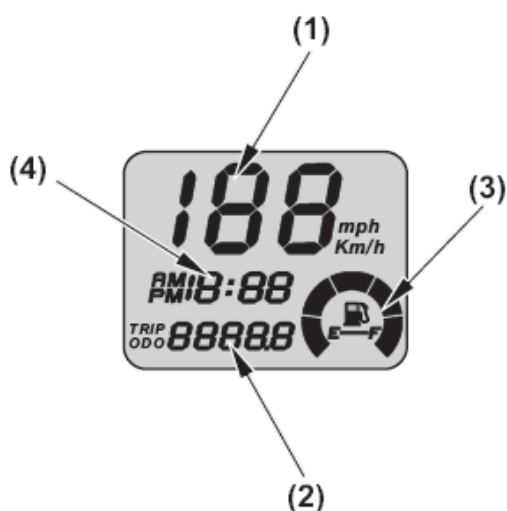
Ensemble tachymètre, totalisateur, horloge, jauge à carburant



- 1) : tachymètre : indique la vitesse en km/h ou miles/h, le changement d'unités se fait en maintenant le bouton «mode (10)» enfoncé plus de 2 secondes sur la position vitesse.
- 2) : totalisateur (odo) / journalier (trip)/ témoin de maintenance (oil service), sélectionnables par une pression continue de plus de 2 secondes sur bouton «adjust(10) », la remise à zéro du journalier « trip » se fait par pression continue et simultanée des boutons «mode (11)» et «adjust (10) », la remise à zéro du témoin de maintenance «7 » se fait par pression continue et simultanée des boutons «mode (11)»et «adjust(10) »

TABLEAU DE BORD (détails)

Ensemble tachymètre, totalisateur, horloge, jauge à carburant (suite)

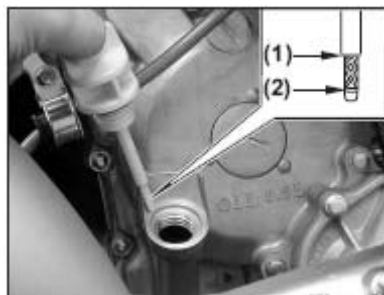


- 3) : jauge à carburant : indique le niveau de carburant dans le réservoir, le clignotement du dernier segment « E » (empty signifiant vide) et l'allumage du symbole nécessite le remplissage du réservoir (voir aussi p.17 et 24). Carburant à utiliser : essence sans plomb 95 ou E10. Capacité : 11 litres
- 4) : Horloge : uniquement contact mis et sur position « ODO » (voir p.21), ajustement : pression simultanée de plus de 2 secondes des boutons «mode (11)» et «adjust(10) », ajustement des heures clignotantes par pression successive sur «adjust(10) », passage sur les minutes par pression sur «mode (11)», ajustement des minutes clignotantes par pression successive sur «adjust(10) », validation par une pression simultanée sur boutons «mode (11)» et «adjust(10) ».

Attention : en mode réglage horloge, l'absence de validation des modifications dans un délai de 10 secondes invalide le réglage : reprendre les opérations de réglage horloge du début de la procédure.

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification du niveau d'huile moteur (coté droit du véhicule).



La vérification du niveau s'effectue moteur à l'arrêt depuis 5 minutes au moins et véhicule sur béquille centrale sur une surface plane.

Le niveau d'huile doit se trouver, jauge posée sur l'orifice du carter, entre les repères 1 et 2.

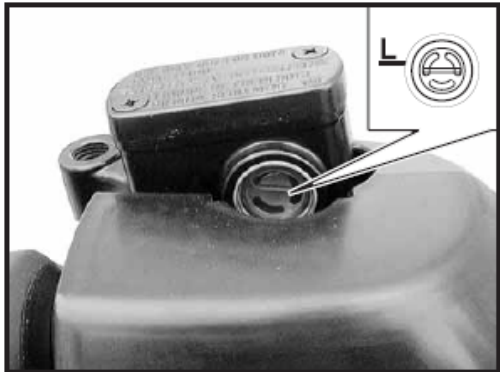
AVERTISSEMENT IMPORTANT : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct d'huile moteur.

En cas de besoin, compléter avec une huile répondant à la norme API/SJ de viscosité 5W50.

DINK II 50 type U5

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification du niveau de liquide de frein AV (levier droit)



Le niveau de liquide de frein, ne doit pas descendre en dessous du repère « L », la mesure s'effectuant sur sol plat et guidon droit.

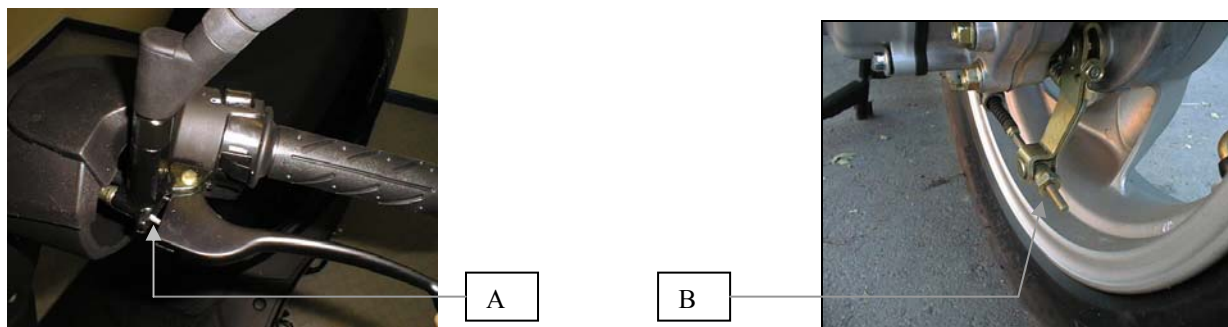
AVERTISSEMENT IMPORTANT : en cas de baisse brutale du niveau liquide de frein, le véhicule doit être inspecté, sans délai, par un concessionnaire agréé.

L'opération de complément de liquide de frein doit être confiée à un concessionnaire agréé.

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT 4

VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification de la garde au levier de frein arrière (levier gauche)



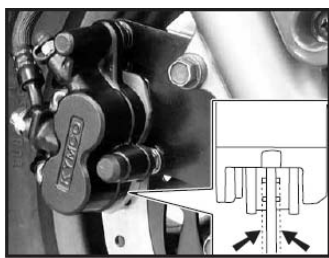
Le jeu A (avant début du freinage) doit être compris entre 4 et 6 mm.

L'ajustement se fait par rotation de la molette B : rotation dans le sens horaire : diminution du jeu A ; rotation dans le sens anti-horaire : augmentation du jeu A.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : cette opération est à effectuer impérativement véhicule à l'arrêt et moteur coupé (risque de blessures dues à la rotation possible de la roue arrière même moteur au ralenti).

VERIFICATIONS DE SECURITE (suite)

Vérification de l'état d'usure des garnitures de frein AV et AR.



Vérification des garnitures avant, l'épaisseur résiduelle de chaque plaquette ne doit pas descendre en dessous des 2 encoches comme spécifié sur la photographie ci-contre. Le cas échéant, confier le véhicule à un concessionnaire du réseau pour remplacement des garnitures.



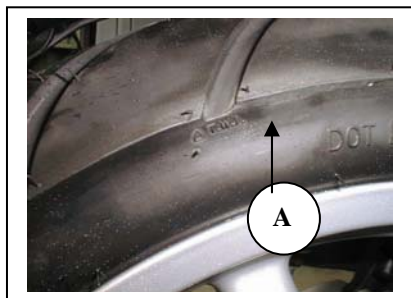
Vérification des garnitures arrière : en position frein arrière serré, l'index triangulaire « A » ne doit pas atteindre le milieu du repère moulé « B » sur le carter moteur. Dans le cas contraire, confier le véhicule à un concessionnaire du réseau pour contrôle et remplacement des garnitures.

AVERTISSEMENT IMPORTANT : cette opération est à effectuer impérativement véhicule et moteur à l'arrêt, risque de blessures dues à la rotation possible de la roue arrière même moteur au ralenti.

VERIFICATIONS DE SECURITE (suite)

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques.

En tant qu'élément de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin tout particulier en ce qui concerne notamment leur usure et leur pression (pneus froids en usage solo : 1.75kg/cm² pour l'avant et 2.00kg/cm² pour l'arrière et en usage duo : 1.75kg/cm² pour l'avant et 2.25kg/cm² pour l'arrière).



En aucun cas, la profondeur des sculptures ne doit laisser apparaître les témoins d'usure. Ceux-ci se trouvent au centre de la bande de roulement et en face des repères « T.W.I » sur les flancs des pneumatiques (repère « A » sur photo).

Avertissement important : Il est également impératif de roder des pneus neufs pendant environ 150 Kms pour permettre l'élimination des produits de démoulage et permettre aux pneumatiques d'atteindre leur performance d'adhérence optimale.

CONSEILS D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du scooter avant chaque utilisation (voir page 23 à 27).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre scooter dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
- MSA ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par MSA ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- MSA ne peut être tenu pour responsable des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leurs conséquences éventuelles, effectuées par un tiers sur le véhicule.

CONTRÔLES QUOTIDIENS AVANT CHAQUE UTILISATION

Vérifier le niveau d'huile moteur, du liquide de frein avant (voir pages 23 et 24)

Vérifier le bon fonctionnement des freins, de l'usure des garnitures AV et du réglage de la garde au frein arrière (voir page 25 et 26)

Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation.

Vérifier l'état et la pression des pneumatiques : voir page 27.

Vérifier l'absence de jeu et la libre rotation de la direction.

Vérifier la libre rotation et retour de la poignée de gaz

IMPORTANT : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur.

Huile moteur recommandée : huile moteur 4 temps de qualité API / SJ, de viscosité 5W50.

RODAGE

Du soin apporté aux premiers kilomètres de votre véhicule dépendent largement ses performances et fiabilité future. Durant les 500 premiers kilomètre, ne pas faire fonctionner le moteur à pleine charge .Eviter également les parcours prolongés au même régime, variez les parcours et les vitesses.

De 0 à 500 kilomètres, ne pas dépasser 30 km/h.

La pleine charge peut être appliquée au moteur après ce kilométrage.

Par principe général, toujours veillez à laisser le moteur tourner au ralenti quelques instant avant de commencer votre trajet (délai nécessaire à ce que l'huile atteigne tous les points à lubrifier).

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des deux termes atteint)

CONTRÔLES	500 KM 2 mois	2000 KM 6 mois	4000 KM 12 mois	6000 KM 18 mois	8000 KM 24 mois	10000 KM 30 mois	12000 KM 36 mois	14000 KM 42 mois	16000 KM 48 mois	18000 KM 54 mois	20000 KM 60 mois
Huile moteur (5W50) : vidange 0.7 L	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Nettoyage crépine filtration huile	N	N	-	N	-	N	-	N	-	N	-
Filtre à air	-	R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Jeu aux soupapes (0.08mm) A/E	A	-	-	A	-	-	A	-	-	A	-
Huile boîte de réduction (SAE90) 0.12l	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Vérification. régime ralenti : 2000-2200 t/min	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I
Galets de transmission	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Courroie	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Mâchoires embrayage	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Filtre a essence	-	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Eléments de direction	A	I	G	I	G	I	G	I	G	I	G
Garde poignée d'accélérateur	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension AR / Fourche AV	C/S	C/C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie / circuit de charge	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Liquide de frein (DOT 4)	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Garnitures de frein AR	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Pneumatiques: état/pression	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Conduite et câble de frein	I	I	I	I	I	I	I	I	R	I	I
Fonctions électriques	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Essai sur route	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T

LEGENDE : R= Remplacer C/R= Contrôler et remplacer si nécessaire G= Graisser S= Serrer A= Ajuster I= inspecter T= tester N= nettoyer

DINK II 50 type U5

500 KM ou 2 mois	2000 KM ou 6 mois
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).
Date : Cachet concessionnaire :	Date : Cachet concessionnaire :
4000 KM ou 12 mois	6000 KM ou 18 mois
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).
Date : Cachet concessionnaire:	Date : Cachet concessionnaire :

8000 KM ou 24 mois	10000 KM ou 30 mois
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).
Date : Cachet concessionnaire:	Date : Cachet concessionnaire :
12000 KM ou 36 mois	14000 KM ou 42 mois
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).
Date : Cachet concessionnaire:	Date : Cachet concessionnaire :

DINK II 50 type U5

16000 KM ou 48 mois	18000 KM ou 54 mois
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).
Date : Cachet concessionnaire :	Date : Cachet concessionnaire:
20000 KM ou 60 mois	22000 KM ou 66 mois
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p 31).
Date : Cachet concessionnaire :	Date : Cachet concessionnaire :

NETTOYAGE DE VOTRE SCOOTER

Pour nettoyer votre scooter KYMCO nous vous conseillons d'éviter le lavage avec un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule.

Utilisez de l'eau à pression domestique, légèrement additionnée de détergent puis rincez abondamment à l'eau claire.

En cas d'usage hivernal (salage des routes) ou de station en milieu maritime (embruns), il est vivement conseillé d'effectuer régulièrement un simple rinçage de dessalage à l'eau froide, l'eau chaude accentuant le pouvoir corrosif du sel.

Votre concessionnaire peut vous aider efficacement dans le choix de produits d'entretien deux roues.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR	Monocylindre, 4 temps
Refroidissement	Par air forcé.
Alésage X course	39 X 41.4 mm
Cylindrée	49 cm ³ .
Puissance maxi	3.1 KW à 7500tr/min.
Distribution	Arbre à cames en tête, 2 soupapes
Jeu au soupapes (admission / échappement) à froid	0.08 mm / 0.08 mm
Lubrification	Carter humide, pompe trochoïdale.
Qualité huile moteur et quantité : vidange (ouverture moteur)	API/SJ 5W50 0.7L (0.85 L)
Qualité huile de boîte de réduction et quantité	SAE 90 / 0.12 L
Allumage / type bougie	Electronique par boîtier C.D.I. / CR7HSA
Régime de ralenti	2000-2000 t/min
Démarrage	Démarrreur électrique + kick
Transmission	Automatique à double variateur.
Embrayage	Centrifuge.
CHASSIS	
Pneus AV ; AR	120/70/13 ; 130/70/12
Pression pneumatique (à froid) AV ; AR solo / duo	Solo :1.75 kg/cm ² ; 2.00 kg/cm ² Duo:1.75 kg/cm ² ; 2.25 kg/cm ²
Huile de transmission	SAE 80-90 (0.12L)
Echappement	Catalytique.
Filtre a air	Elément sec.
Batterie	12V 4 Ah
Freins	AV : disque AR : tambour
Poids à vide (en ordre de marche) / poids total autorisé en charge	113 (118) kg / 278 kg
Dimensions (L x l x h)	2020-773.5-1275 mm
Réservoir essence capacité / type de carburant	11.0 litres / sans plomb 95 ou E10

DINK II 50 type U5

NOTES

DINK II 50 type U5

EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE

DINK II 50 type U5



DINK II 50 type U5